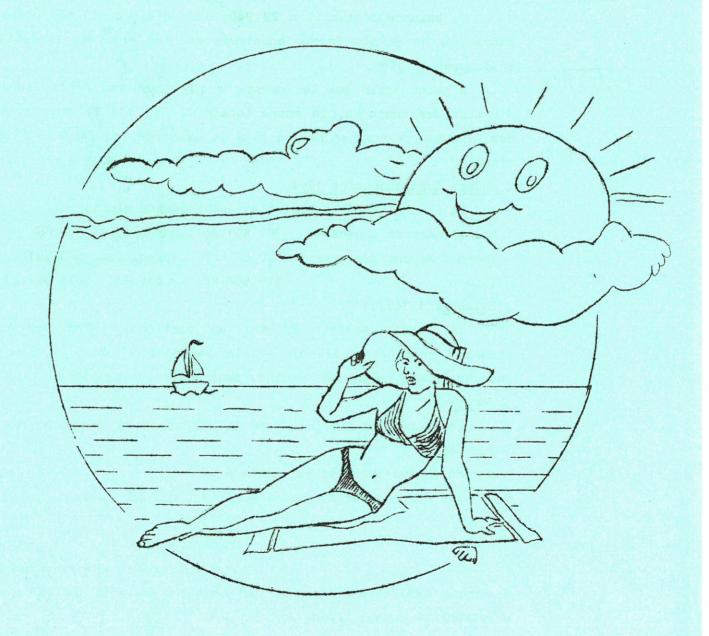
是仍是可见是一份的的。

THIAVILLE SUR MEURTHE __ JUILLET 91 __ Nº 284_



** EN DIRECT DU CONSEIL **

Le Conseil était réuni le 21 juin 1991 Absents et excusés: Mme Math, Mrs Pavoz et Fresse.

1 Compte Administratif 1991

CAISSE

Sous la Présidence de Mr ERHARD, les élus votent le compte administratif 1990 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement dépenses: 1 020 033,85 Fr recettes: 1 264 580,07 Investissement dépenses: 1 423 937,46 Fr recettes: 1 209 357,47

Total: 2 443 971,31 Fr total: 2 473 937,47

La balance s'établit à 29 966,16 Fr d'excédent, non comprise une subvention de 31 500 Fr non encaissée ce jour pour des investissements déjà payés en 1990.

A noter enfin que la commune a payé sur ses fonds libres, afin d'éviter des emprunts, la somme totale de 261 115 Fr pour acquisition des garages, travaux en Mairie et à la décharge, renforcement du réseau d'eau.

2 Budget Supplémentaire 1991

Le Conseil vote le budget qui se présente ainsi:

Fonctionnement dépenses: 305 401 Fr recettes: 306 590,31

Investissement dépenses: 570 501 Fr recettes: 570 501

Total: 875 902 Fr total: 877 091,31

Balance: 1 189,31 Fr

En investissement figurent en particulier les travaux (lère phase) à réaliser à l'école et le matériel à acquérir. Les budgets annexes (CCAS, Caisse des écoles) sont également adoptés.

3 Forêts

Les élus font le point de la situation et décident les mesures suivantes:

- Seront vendus sur pied cet automne:

- les résineux de la parcelle 35 (136 m3) et les feuillus (3 m3)

- " 26 (132 m3)

- " 25 (166 m3)

- " 1 et 2 (volume encore non estimé)

- Seront exploités en régie par bûcheron salarié de la commune et serviront de coupes affouagères en 1992:

- les feuillus de la parcelle 4 Chêne 100m3 Hêtre 130 m3

- " 25 " 92m3 " 115 m3 - " 26 " 19m3 " 9 m3

- " 32 " 2m3 " 32 m3



- Seront vendus en bloc et sur pied à l'automne 1992:

- les résineux de la parcelle 32 (136 m3)

" 4 (188 m3)

4 Chasse

Le Conseil autorise l'A.C.C.A. de THIAVILLE à eriger en forêt communale une baraque de chasse à un endroit à définir avec ONF. Il fixe le montant de la redevance annuelle à 9Fr par m2 construit (base 21 m2) et à 1,80Fr par m2 foulé (base 63 m2). Il autorise le Maire à signer les documents utiles.

5 E.D.F.

Ce service fait connaître son intention de remplacer l'actuelle ligne 63 000 volts par une nouvelle 63 000/90 000 volts, compte tenu de son état de vétusté (sauf le raccordement sur MATUSSIERES & FOREST à RAON). Le Conseil aura à se prononcer sur le tracé le moment venu mais charge dès à présent le Maire de faire connaître nos projets en ce secteur sans oublier le tracé de la voie express. Mr HIRTZ est en charge de suivre ce dossier.

6 Arrêt du car scolaire

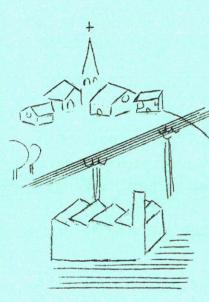
Par lettre du 6 juin, le Conseil Général demande aux communes du secteur de BACCARAT de définir <u>un arrêt (et un seul par commune)</u> et de le matérialiser. Les élus, compte tenu de la configuration géographique, demandent le maintien de deux arrêts (Café du Moulin et Mairie) et chargent le Maire d'intervenir en ce sens.

7 Captage des Grands Fourchons

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention avec OMF pour une durée de 9 ans. Redevance à verser à ONF: 1 310 Fr par an. 8 Divers

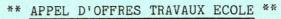
Le Conseil ne réserve pas une suite favorable qui lui est faite d'adhérer à la mission locale pour l'emploi créée dans le Lunévillois et pour laquelle une participation financière communale est demandée. Refusant tout nouveau transfert de charges, il considère que l'emploi relève essentiellement de la compétence et de l'autorité de l'Etat et qu'il existe déjà des organismes en place (à améliorer certes) sans devoir en créer d'autres. Il est prêt cependant à participer à toute action pour laquelle on ne solliciterait pas le budget communal.

Le Maire donne lecture des circulaires reçues de la Préfecture sur l'Administration territoriale de la République, de la DDE sur la protection des captages. Il fait le point sur les travaux en cours, les subventions demandées et répond aux questions. La séance





est levée à 24 heures.



Le bureau réuni le 19 juin 1991 en présence de Mr SALAIGNAC, architecte, a procédé à l'ouverture des plis. Les offres reçues ont été examinées attentivement. Dans certains corps de métier, une seule offre a été enregistrée (à un prix prohibitif). Au total, le montant global des travaux, selon les offres reçues, était supérieur de 40% à la prévision ! En conséquence, l'appel d'offres a été déclaré infructueux et aucune entreprise n'a été retenue. L'architecte est chargé de mettre en oeuvre une autre consultation avec début des travaux fin août.

A la rentrée scolaire, en attendant la fin des travaux, la garderie et la cantine seront organisées à l'Annexe du Foyer Rural.

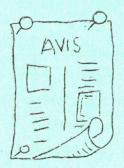
** LA VIE DU VILLAGE **

Décès:

- Le 5 juin 1991 à RAON L'ETAPE est décédée Mme Louise CARAUX à l'âge de 85 ans. Résistante à l'occupant allemand lors du conflit de 1940/1945, Conseillère Municipale de 1953 à 1959, elle était sympatiquement estimée de tous.

- Le 25 juin 1991 à SAINT-DIE est décédé Mr Henri COLIN. Né en 1927, Mr COLIN demeurait au Petit Paris.

A ces familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.



** PROCHAINES MANIFESTATIONS **

14 Juillet	Fête Nationale	Foyer Rural	LACHAPELLE
4 Août	Fête patronale/buvette	Assoc. Familiale	THIAVILLE
5 Août	Danse du Coq	Club Amitié	THIAVILLE
Fin Août	Camp scouts	Scouts de THIAVII	LE

** RAMASSAGE DES MONSTRES **

Le ramassage des objets ménagers encombrants aura lieu à THIAVILLE le 25 juillet 1991

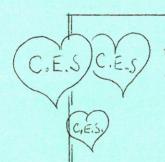
Les sortir la veille.

** VOIE EXPRESS **

L'article paru dans l'Est Républicain à la suite de la réunion publique concernant la voie express de contournement de RAON, qui s'est tenue à THIAVILLE le 6 juin 1991 à 17H3O, en présence de Mr le Sous-Préfet, comporte diverses inexactitudes. Il convient de préciser pour rétablir la vérité que contrairement à ce qui est écrit:

- le Maire n'est pas heureux du tracé, pas plus d'ailleurs que les adjoints et conseillers municipaux, ce tracé étant le plus pénalisant pour THIAVILLE.
- le lotissement des Hayottes ne sera pas coupé en deux, la chaussée étant prévue entre les maisons de Mme Veuve PETTOVEL et Mme BETRARD.

** EMPLOI **



La commune recherche 2 personnes (masculin) pour divers travaux communaux, dans le cadre des Cpntrats Emploi Solidarité (C.E.S.) Aucun diplome, aucune qualification n'est demandée.

Postes ouverts 12 mois après une période d'un mois d'essai.

20 heures par semaines - SMIC

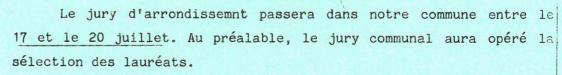
Se présenter en Mairie - URGENT

** BOULANGERIE **



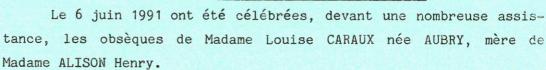
La boulangerie sera fermée du lundi 26 août inclus au lundi 24 septembre 1991 inclus. Un dépôt de pain sera organisé en Mairie. Nous en reparlerons dans ENTRE NOUS d'août.

** VILLAGES FLEURIS **



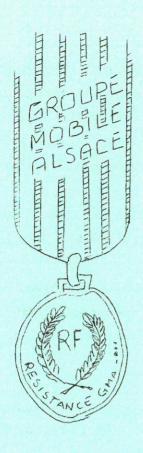
Merci de faire encore plus propre à cette occasion.

** UN POINT DE NOTRE HISTOIRE **



Elle hébergea, en 1944, avec les gros risques que cela compor-





tait, deux radios de LONDRES qui transmettaient aux maquis de la région les ordres venus d'Angleterre.

Le drapeau du Groupe Mobile Alsace (GMA) était porté par Claude FALLAIX accompagné d'une délégation du GMA. Le groupe de résistants de THIAVILLE comptait dans ses rangs plusieurs femmes Entre autre: Simone MELINE qui ravitailla et conduisit à bon port le groupe d'Anglais parachutistes de CENIMONT-THIAVILLE. Elle fut décorée pour ces faits d'une haute distinction anglaise.

♦ Jeanne V YEN Noël qui ravitailla les maquisards et qui servi d'agent de liaison entre plusieurs PC de la région.

Deux femmes: Simone MELINE et Jeanne VOYEN Noël avaient moins de 20 ans à cette époque.

Jean COLOTTE

** ON NOUS PRIE DE FAIRE PART **

A l'occasion des mariages JACQUEL/POIREL le 04.05.1991, COUTRET/GEORGES le 01.06.1991, plusieurs dons furent effectués en faveur de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

Celle-ci présente tous ses voeux de bonheur aux nouveaux époux et remercie ces généreux donateurs.

Ecole

Six élèves quitteront notre école cette année pour le collège de BACCARAT: 2 Thiavillois et 4 Lachapellois.

Afin de fêter leur départ, ils se sont rendus mardi 25 juin 1991 après l'école à l'aérodrome de REMOMEIX où ils ont reçu un baptème de l'air offert par la coopérative scolaire.

Ne doutons pas que tous les autres ont hâte d'arriver au CM2!

Les inscriptions à l'école peuvent encore se faire

- jusqu'au 5 juillet à l'école
- pendant les vacances scolaires en Mairie qui transmettra ensuite à l'école.

Merci

TRES
IMPORTANT

C'est